

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2016

---

CRÉATION, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE - (N° 3537)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AC249

présenté par  
M. Bloche, rapporteur

-----

### ARTICLE 24

À l'alinéa 103, substituer aux mots :

« site patrimonial protégé »

le mot :

« plan ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.